

CAHIER DES SPECIFICATIONS de la COMMANDE PUBLIQUE de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2018



Votre institution formation

Direction de la Formation Professionnelle Continue ■ 19, avenue Foch ■ BP 110 ■ 98 845 Nouméa Cedex
Tél : 24.66.22 ■ Fax : 28.16.61 ■ www.dfpc.gouv.nc



DFPC
Direction de la Formation
Professionnelle Continue

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| Introduction | 3 |
| I. Méthodologie du recueil des besoins..... | 3 |
| II. Commande 2018..... | 3 |
| A. Contexte..... | 3 |
| B. Proposer une offre de formation..... | 4 |
| C. Description du contenu de la commande 2018 | 6 |
| Les actions d’acquisition de compétences professionnelles : | 6 |
| Plateforme de Découverte Secteur | 16 |
| Remises à niveau..... | 17 |
| Préparation au départ (Québec)..... | 17 |
| Préparation aux parcours individualisés de formation | 18 |
| Lutte contre l’illettrisme..... | 19 |
| Public spécifique | 19 |
| Annexe 3 : Fiches pratiques..... | 21 |
| Annexe 4 : Programme conjoncturel 2018 – Dossier d’appui financier | 25 |

Introduction

Ce document a pour objet de présenter le cadre permettant d'élaborer la commande publique de la Nouvelle-Calédonie en matière de formation professionnelle continue pour 2018.

Il s'adresse aux dispensateurs de formation professionnelle continue qui souhaitent proposer à la Nouvelle-Calédonie des prestations de formation professionnelle continue répondant aux objectifs définis dans ce document.

L'objectif du Gouvernement en matière de FPC est l'insertion des demandeurs d'emploi initialement sans qualification, les actions de formation menant à des métiers pourvoyeurs d'emplois restent prioritaires tout en prenant en compte la situation économique du territoire.

La méthodologie du recueil des besoins de la commande 2018, la définition des actions attendues pour 2018 ainsi que les orientations sont précisées dans ce document.

I. Méthodologie du recueil des besoins

Le recueil des besoins de formation professionnelle continue s'appuie sur différentes sources.

L'enquête prospective emploi-formation 2015 de l'IDC-NC, qui a permis d'obtenir une vision globale de la situation de l'emploi et de la formation en Nouvelle-Calédonie et d'identifier les métiers en tension.

La situation économique depuis le début de l'année 2016 étant morose, la DFPC s'est mobilisée pour recueillir des besoins auprès des professionnels du monde économique. Ainsi de nombreuses rencontres avec les acteurs économiques (branches professionnelles, grappes d'entreprises, chambres consulaires, organismes de formation, Pôle d'Excellence Sectoriel Agricole, Directions techniques provinciales et gouvernementales, entreprises et associations) de la Nouvelle-Calédonie ont permis de définir des orientations pour la commande publique 2018.

II. Commande 2018

A. Contexte

Au vu des contraintes budgétaires et en raison de la conjoncture actuelle, la commande structurelle est réduite en termes de nombre d'actions.

Afin de déterminer les actions de formation pour 2018, la DFPC a pris en compte les formations proposées dans les autres dispositifs existants : apprentissage, dispositif individuel et formation initiale.

Autrement dit les métiers conservés en priorité sont ceux facilitant l'insertion des demandeurs d'emploi et ceux pour lesquels peu de stagiaires ont déjà été formés ou pourraient l'être à l'avenir par le biais d'autres dispositifs.

Par ailleurs, les métiers initialement prévus dans les commandes antérieures pourront faire l'objet d'actions conjoncturelles s'il est démontré que le besoin en emploi existe toujours et que l'action de formation proposée entre dans le cadre conjoncturel tel que défini (cf. Annexe 4).

Les métiers retenus pour la commande 2018 sont présentés en Annexe 2.

B. Proposer une offre de formation

A compter du **1er août 2017** (ouverture d'Agora), il appartiendra aux organismes de formation de répondre à la programmation. Les offres doivent parvenir à la DFPC

avant 15 heures le vendredi 15 septembre 2017,

Par voie postale ou déposées directement à l'adresse suivante :
Direction de la Formation Professionnelle Continue – Service SGPF
Immeuble Foch - 11^{ème} étage
« Programmation de formation professionnelle continue 2017 »
BP 110 - 98845 Nouméa Cedex

Pour être prises en compte, les réponses que l'organisme de formation souhaite soumettre à la Nouvelle Calédonie devront impérativement contenir :

- **Une offre « numérique » AGORA (<http://agora.gouv.nc>) soumise avant le 15 septembre 2017,**
- **Un dossier papier comprenant l'offre AGORA signée, les CV papiers des intervenants (format EUROPASS), les plannings de formation et toute autre pièce jointe fournie sous AGORA.**

Afin d'éviter que les propositions soient bloquées faute de formateurs catégorisés créés dans Agora, les CVs des formateurs avec les demandes de catégorisation devront parvenir aux responsables de projets avant le mercredi 30 août 2017.

Par ailleurs, l'organisme de formation devra impérativement fournir les pièces suivantes :

- Attestation des services compétents indiquant que l'organisme et ses sous-traitants se trouvent en situation régulière au regard de leurs obligations fiscales et sociales,
- Copie des comptes certifiés et des comptes administratifs pour les structures publiques,
- Copie de la police d'assurance responsabilité civile visant à couvrir les dommages subis par les stagiaires,
- Liste des personnes habilitées à gérer l'organisme et à signer des conventions
- Liste des formateurs permanents et occasionnels,
- Pour les actions diplômantes, copie de l'agrément ou de la demande d'agrément (déposée à l'autorité certificatrice).

Une réunion d'information / formation sur l'utilisation d'AGORA pour soumissionner vos propositions en réponse à la commande publique se tiendra à la DFPC (Immeuble Foch, 11[°] étage, centre ville) le jeudi 3 août de 9h à 11h.

Deux réunions d'information pour poser vos questions sur la commande publique vous sont ouvertes dans les locaux de la DFPC (Immeuble Foch, 11^o étage, centre ville) :

- **le lundi 31 juillet de 9h à 11h.**
- **le jeudi 3 aout de 14h à 16h.**

Vous êtes invitez à confirmer votre présence auprès de Marie-Helene WAHMETRUA (27.42.31 ou marie-helene.Wahmetrua@gouv.nc)



**AGORA : en cas de problème
technique contactez l'assistance au
24.61.62**

**Ne seront prises en compte que les propositions d'action répertoriées
« soumises » dans AGORA avant le délai mentionné (15 septembre 2017).**

C. Description du contenu de la commande 2018

La commande comprend deux types d'actions de nature différentes :

- d'une part des actions de formation permettant d'acquérir des compétences nécessaires pour exercer un métier ;
- d'autre part des actions soit préparatoires à l'insertion professionnelle soit facilitant l'accès à des formations de type remises à niveau.

Les actions d'acquisition de compétences professionnelles :

Les réponses proposées devront comprendre des modules obligatoires :

- acquisition d'une compréhension du monde du travail ;
- compétences en informatique ;
- accompagnement vers l'emploi.

Le module acquisition d'une compréhension du monde du travail doit permettre aux stagiaires d'appréhender les contraintes du monde du travail afin de faciliter leur insertion dans une entreprise mais aussi leur stabilité dans l'emploi. Le contenu de ce module doit aborder les droits et devoirs du salarié mais aussi le fonctionnement d'une entreprise (les interactions entre services, le rôle des chefs d'équipes, du responsable RH,...) et les contraintes (légales, fiscales, de production) qui s'imposent à un chef d'entreprise. Ce module doit intervenir avant les périodes d'application en entreprise.

Le module « compétences en informatique ». L'objectif de ce module est d'acquérir des compétences de base en informatique en vue d'obtenir un attestation reconnue de maîtrise de ces compétences. Une validation de type PCIE (Passeport de compétences informatique européen) start est souhaitée intégrant les modules 1, 2, 3, et 7 à minima.

Le module « accompagnement vers l'emploi ». Face au constat du faible taux d'insertion professionnel à 1 an après la sortie de formation, ce module doit non seulement aborder les techniques de recherche d'emploi mais aussi faciliter la rencontre entre les stagiaires et les entreprises qui recrutent. Ces rencontres peuvent prendre différentes formes que ce soit l'organisation de job dating ou le développement d'actions de communication ciblées.

AGRICULTURE

| Intitulé | Horticulture | Horticulture |
|--------------------------|-----------------------|------------------|
| Autres Appellations | Responsable horticole | Maraîcher |
| Niveau | V ou IV | PNE ou V |
| Code ROME | A 1414 | A1402 |
| Effectif | 10 | 15 |
| Organisation pédagogique | Parcours continu | Parcours continu |

Responsable horticole :

- La formation proposée devra inclure un volet complémentaire relatif à la bonne maîtrise de la **commercialisation des produits agricoles** (circuits d'écoulement, relations commerciales, notions de qualité, etc.).
- Un accent particulier doit être également porté sur les spécificités de l'insertion dans le monde agricole à l'issue de la formation (rencontre avec les réseaux professionnels existants, démarches d'installation, aides possibles, etc.).

Maraîcher:

- la formation proposée devra intégrer le **Certificat de Compétences Essentielles (CCE)**, délivré à l'issue ;
- il est également souhaité qu'une session soit dispensée dans le **Sud** et une autre dans le **Nord**, en intégrant les **spécificités culturelles régionales** (types de cultures, modalités de commercialisation) ;
- la formation pourra se dérouler à **temps partiel** (4j/sem par exemple) pour que les créneaux ainsi libérés puissent être dédiés aux démarches des stagiaires (démarches sociales, projet professionnel, recherche d'emploi) avec un accompagnement de ces démarches par l'OF (projet professionnel, recherches d'emploi).

BTP

| Intitulé | Conduite d'engins de terrassement et de carrière | Maçonnerie | Pose de revêtement rigides | Pose de fermetures menuisées |
|--------------------------|---|------------------|----------------------------|------------------------------|
| Autres Appellations | Opérateur sur tombereau dans une exploitation minière | Maçon fumiste | Carreleur | Menuisier aluminium |
| Niveau | V | V | V | |
| Code ROME | F1302 | F1703 | F1608 | F1607 |
| Effectif | 16 | 16 | 12 | 12 |
| Organisation pédagogique | Parcours continu | Parcours continu | Parcours continu | Parcours continu |

Conduite d'engins de terrassement et de carrière :

La formation envisagée se constituera de trois sessions. Chaque session pourra accueillir seize personnes.

Maçon fumiste :

L'organisation pédagogique de cette formation se basera sur un référentiel de formation fourni par la DFPC. Les formateurs susceptibles de dispenser cette formation sont des prestataires étrangers, spécialistes dans le domaine. L'organisme de formation qui se positionne sur cette formation aura pour mission l'organisation pédagogique et matérielle de l'action de formation. L'effectif total est de 16 personnes et une partie de la mise en pratique pourra se dérouler sur le site de Vavauto.

Les organismes de formation intéressés pour soumissionner sur cette action de formation devront se faire connaître avant le **28 juillet 2017** à l'adresse : florence.lemaire@gouv.nc afin de participer à une réunion de définition de l'organisation et du contenu de la formation avec l'employeur qui recrutera les maçons fumiste à l'issue de la formation.

Pose de fermetures menuisées :

Le besoin identifié concerne les menuiseries aluminium avec des besoins en compétences de pose mais aussi en compétences de production de menuiseries aluminium.

Les organismes de formation intéressés pour soumissionner sur cette action de formation devront se faire connaître avant le **28 juillet 2017** à l'adresse : florence.lemaire@gouv.nc afin de participer à une réunion de définition de l'organisation et du contenu de la formation avec les employeurs potentiels à l'issue de la formation.

INDUSTRIE

| Intitulé | Réalisation et montage en tuyauterie | Soudage manuel |
|---------------------------------|---|-----------------------|
| Autres Appellations | Tuyauteur | Soudeur |
| Niveau | V | V |
| Code ROME | H2914 | H2913 |
| Effectif | 12 | 12 |
| Organisation pédagogique | Parcours continu | Parcours continu |

Soudeur :

La demande concerne l'acquisition de licences professionnelles spécifiques en fonction des besoins des entreprises (TIG, ARC, MIG, ...) pour un public ayant déjà des bases en soudure.

COMMUNICATION – MEDIA - MULTIMEDIA

| | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| Intitulé | Animation de site multimédia |
| Autres Appellations | Community manager |
| Niveau | |
| Code ROME | E1101 |
| Effectif | 12 |
| Organisation pédagogique | Parcours continu |

Community manager :

La demande concerne l'acquisition de compétences en communication internet (site e-marchand, animation de réseau Facebook, ...) pour des personnes demandeurs d'emploi ayant déjà une formation dans le secteur du commerce.

INSTALLATION ET MAINTENANCE

| Intitulé | Maintenance des bâtiments et des locaux | Mécanique automobile et entretien de véhicule | Mécanique automobile et entretien de véhicule |
|--------------------------|---|---|--|
| Autres Appellations | Agent d'entretien de maintenance polyvalent | Technicien electricien électronicien automobile | Mécanicien automobile |
| Niveau | V | IV | IV |
| Code ROME | I1203 | I1604 | I1604 |
| Effectif | 12 | 10 | 12 |
| Organisation pédagogique | Parcours continu ou en alternance | Public mixte (demandeur et salarié) Formation par alternance | Modules de pratiques pour un public ayant un bac pro mécanique |

Mécanicien automobile :

L'objectif est de permettre à des personnes possédant un diplôme en mécanique mais ne trouvant pas d'emploi par manque de pratique d'acquérir en cours de formation les connaissances pratiques manquantes. Les thématiques des modules seront définis lors d'une réunion avec les réparateurs automobiles pour répondre au plus près de leur besoin. L'ensemble de la formation durera maximum 5 mois et comprendra deux stages en entreprise.

MER

| Intitulé | Equipage de navigation | Mécanicien de marine | Encadrement de la navigation maritime |
|--------------------------|------------------------|----------------------|---------------------------------------|
| Autres Appellations | Matelot de pont | Mécanicien 250 kw | Capitaine de moins de 10 mètres |
| Niveau | V | V | V |
| Code ROME | N3102 | I1605 | N 3101 |
| Effectif | 12 | 8 | 10 |
| Organisation pédagogique | Parcours continu | Parcours continu | Parcours continu |

Mécanicien de marine :

- La formation peut être envisagée sous forme d'une session destinée à un **public mixte** (demandeurs d'emploi / autres), avec un maximum de 8 places prises en charge par la DFPC.

Encadrement de la navigation maritime :

- La session sera prévue sous une forme délocalisée en **Province Nord**, idéalement sur le site de Touho, à destination d'un public mixte (demandeurs d'emploi, porteurs de projets). Des cofinancements seront à envisager avec la Province Nord conformément à la demande provinciale émise mi-2017.

SANTÉ

| | | |
|---------------------------------|---|--------------------------------------|
| Intitulé | Soins d'hygiène, de confort du patient | Soins infirmiers généralistes |
| Autres Appellations | Aide-soignant | Infirmier (IDE) |
| Niveau | IV | III |
| Code ROME | J1501 | J1506 |
| Effectif | 2 X 30 | 30 |
| Organisation pédagogique | Parcours continu | Parcours continu |

SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE

| Intitulé | Sécurité et surveillance privée | Accompagnement médico-social |
|--------------------------|-----------------------------------|--|
| Autres Appellations | Agent de sécurité privée qualifié | Auxiliaire d'Autonomie à la Personne (AAP) |
| Niveau | V | IV |
| Code ROME | K2503 | K1302 |
| Effectif | 30 | 20 |
| Organisation pédagogique | Parcours continu | Parcours continu |

AAP :

- **Deux session dans le Sud**, dont une ciblée sur les besoins du secteur de **Païta** (maisons de retraites à ouvrir).
- **Une session Nord** portant sur **public mixte** (demandeurs d'emploi, salariés faisant fonction non diplômés) en réponse aux sollicitations Province Nord (conjoncturel). Cette session peut être au besoin envisagée sur le plateau sanitaire de Touho.

TOURISME, HOTELLERIE, RESTAURATION

| | |
|---------------------------------|-------------------------|
| Intitulé | Réception en hôtellerie |
| Autres Appellations | Réceptionniste |
| Niveau | IV |
| Code ROME | G1703 |
| Effectif | 12 |
| Organisation pédagogique | Parcours continu |

Réceptionniste :

Cette formation est dédiée à un public mixte avec maximum de douze places. Il est suggéré un volet immersion à l'étranger sur la dernière période de formation. Auparavant, la communication orale anglaise devra être approfondie et sera certifiée par le passage d'un test reconnu (IELTS, TOEFL ou Cambridge), explicitant le niveau atteint.

Plateforme de Découverte Secteur

La mise en œuvre de plateforme de découverte métier/secteur est une étape d'élaboration d'un choix professionnel via une forte mise en **proximité des conditions d'exercice d'un métier** appartenant à un secteur d'activité, pour lequel le stagiaire s'est déterminé.

Publics visés

- Personnes qui ont besoin de se construire une représentation fiable de ou des emploi(s) qu'ils envisagent.
- Personnes qui ont besoin de vivre des situations concrètes pour pouvoir se projeter dans le quotidien de l'emploi.

Durée

Maximum 12 semaines soit 385 heures / doit comprendre une, voire deux périodes en entreprise.

Effectif

20 personnes / session.

Objectifs

Il s'agit de **s'approcher des conditions d'exercice des emplois/métiers** et d'en percevoir clairement les intérêts et les contraintes. Par s'approcher, il faut entendre « s'essayer à pratiquer » les gestes de base du métier ciblé, vivre son quotidien et visualiser les acquisitions qu'il convient de réaliser pour l'exercer plus tard dans les conditions souhaitées par les employeurs.

La découverte attendue porte sur :

- la prise en compte des spécificités d'un secteur et ses emplois/métiers.
- l'identification du quotidien de l'emploi, de l'environnement où il s'exerce, des objectifs économiques qu'il vise, des modalités hiérarchiques auxquelles il est soumis, des conditions de rémunération qu'il propose, etc.
- la confrontation directe aux exigences qui s'imposeront en termes de savoirs, de savoir-faire et de façon plus basique en termes de gestuelle.
- l'imprégnation et l'acquisition du comportement professionnel (savoir-être) qui régit l'emploi envisagé.
- le repérage des écarts et des proximités entre le stagiaire et l'emploi envisagé afin que l'équipe pédagogique puisse l'accompagner dans l'évaluation de la faisabilité du parcours d'insertion professionnelle qu'il construit.
- la remise à niveau du stagiaire sur les connaissances de bases lui permettant d'intégrer par la suite la formation qualifiante.

- à l'issue de l'action, le stagiaire aura identifié un emploi, vécu et intégré les conditions d'exercice de cet emploi, repéré sans équivoque ses atouts, ses handicaps et les moyens pour y remédier.

Modalités

- **appréhender les métiers d'un secteur** grâce à des visites d'entreprises et/ou de chantiers, à des interventions d'anciens stagiaires devenus des professionnels, à des séquences d'observation en entreprise, à des journées de parrainage (suivre un professionnel sur une journée de travail), etc.
- transmettre les outils pour **observer**, pour **questionner**, pour **prendre en note**, pour **décrire**, pour **s'approprier, expliquer et restituer**.
- mettre à disposition des espaces et des séquences de travail (en centre de formation), reproduisant les **conditions d'exercice des métiers** et offrant aux stagiaires la possibilité de faire des essais en toute sécurité.
- proposer des séquences permettant aux stagiaires de valoriser leur statut d'apprenant et de développer l'envie d'apprendre (mise en place de **démarche pédagogique participative**).
- porter l'utilisation d'un « **livret de suivi** » destiné à transcrire les avancées vécues par les stagiaires et leur permettant de formaliser les étapes de leur parcours d'insertion.

Les secteurs concernés par les plate forme découvertes ne sont pas déterminés. Cependant, les propositions devront faire paraître des logiques de parcours de formation comme débouché de la plate forme que ce soit vers des formations continue de la Nouvelle-Calédonie ou des provinces ou vers des formation par apprentissage.

Remises à niveau

L'objectif des remises à niveau est de permettre à des candidats à une formation qualifiante dont le niveau a été jugé insuffisant par rapport aux pré-requis de positionnement de pouvoir bénéficier d'heures de formation dans les matières où il présente des lacunes, afin de pouvoir intégrer la formation dans de bonnes conditions.

Le dispositif proposé doit permettre des entrées-sorties permanentes et une individualisation des apprentissages en fonction des besoin de chaque stagiaire. Les matières concernées sont le français, les mathématiques, l'anglais et l'informatique. La modalité d'achat est basée sur un cout heures/stagiaires. Le volume maximum de la remise à niveau est de 30 heures par stagiaire.

Préparation au départ (Québec)

Chaque année entre 15 et 20 stagiaires de niveau IV partent suivre une formation de niveau III au Québec dans des CEGEPs. L'objectif du dispositif de préparation au départ est de permettre aux stagiaires préalablement sélectionnés à la fois par la DFPC et par les CEGEPs d'intégrer leur formation dans de bonnes conditions.

Le dispositif doit à la fois proposer une remise à niveau sur les matières d'enseignement général correspondant au référentiel des CEGEPs (math, français, anglais, informatique) mais aussi un module abordant à la fois la méthodologie pour suivre efficacement une formation (prise de note, organisation) et les aspects pratiques de l'installation au Québec. En fonction du niveau de chaque stagiaire qui devra être évalué en début de remise à niveau et des pré-requis de sa formation les contenus de la remise à niveau devront être adaptés.

Une attention particulière sera apportée sur le contenu du module de français. En effet, l'ensemble des stagiaires seront concernés par le français.

Il s'agit :

- d'évaluer la connaissance et la maîtrise des règles de grammaire et de l'orthographe,
- de répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture des CEGEPs,
- de comprendre et rédiger un texte lié à une oeuvre littéraire,
- de s'exprimer et de communiquer oralement,
- d'utiliser les matériels de recherche (dictionnaire, Bescherelle, etc.).

Le module de français doit prévoir également une introduction à la philosophie, dont la durée devra contenir un minimum de 15 heures.

Ce module devra donc contenir un minimum de 45 heures.

Il sera important que ce module aborde des auteurs et des textes de références québécoises.

Il est suggéré que le prestataire puisse s'appuyer sur le centre collégial de développement de matériaux didactique (CCDMD) est un site spécialisé dans l'accompagnement à l'amélioration du français (www.ccdmd.qc.ca/fr).

Cette formation devra se dérouler d'avril à juillet pour un départ au Québec en août 2018.

Préparation aux parcours individualisés de formation

La prestation demandée doit permettre pour un maximum de 20 candidats à des parcours individualisés de formation de :

- faire un bilan individualisé de l'écart entre les connaissances acquises et les pré-requis de formation,
- proposer un programme d'autoformation,
- fournir des outils et supports d'auto-formation,
- assurer un suivi régulier de la progression.

La phase d'auto formation pourra se dérouler sur 3 à 4 mois en fonction de la date de dépôt du dossier, l'objectif étant de permettre le départ des candidats sur des formations débutant en septembre en métropole.

Lutte contre l'illettrisme

La nouvelle-Calédonie souhaite pouvoir proposer aux demandeurs d'emploi et notamment aux personnes en reconversion professionnelle en situation d'illettrisme un dispositif visant à obtenir un degré 3 suivant le cadre de référence de l'ANLCI.

Public spécifique

La Nouvelle-Calédonie souhaite pouvoir proposer à un public de détenus des formations favorisant leur réinsertion professionnelle à l'issue de leur peine.

Les dispositifs proposés doivent être structurés en entrées/sorties permanentes et être compatibles avec les exigences et contraintes du milieu carcéral.

Dispositif préparatoire à l'emploi

Afin de répondre aux problématiques des publics éloignés de l'emploi mais ayant exprimé un souhait d'insertion professionnelle, la DFPC souhaite financer 150 parcours individualisés permettant de lever les freins à l'insertion professionnelle et conduisant à l'acquisition des compétences essentielles. Chaque parcours pourra durer 12 mois au maximum suivant un principe d'entrées-sorties permanentes. L'objectif pour chaque parcours est, à partir d'un diagnostic individualisé, de proposer un parcours permettant à la fois l'acquisition des compétences essentielles (CCE), l'élaboration d'un parcours professionnel et la rencontre avec le monde professionnel à travers notamment des stages en entreprise. A l'issue du parcours, le stagiaire pourra soit intégrer un formation qualifiante soit accéder directement à l'emploi.

Annexe 3 : Fiches pratiques

MARCHES PUBLICS ET CONVENTIONS

Les dépenses publiques de la Nouvelle-Calédonie sont régies par la délibération n°136/CP du 1^{er} mars 1967 portant sur la réglementation des marchés publics.

Dans le cadre d'achat d'actions de formation, la DFPC mets en place des conventions de formation avec les prestataires publics sélectionnés ou lance un appel d'offre et passe un marché lorsqu'elle doit faire appel à des prestataires privés.

Les modalités de versement qu'il s'agit d'une prestation dans le cadre d'une convention de formation ou d'un marché sont identiques. Ces modalités sont résumées dans le tableau ci-dessous :

| Période de versement | Action sans Intendance | Action avec Intendance |
|-----------------------------|--|--|
| Certification exécutoire | | |
| Démarrage de l'action | 50% du montant conventionné pour les frais de de formation | 50% du montant conventionné pour les frais de de formation |
| Mi-parcours | | Montant des dépenses réalisées à cette date pour l'intendance des stagiaires (soit maxi 50% des frais d'intendance conventionnés) |
| Solde | Montant restant du total réalisé après déduction des sommes déjà perçues (maxi 50% des frais de formation conventionnés) | Montant restant du total réalisé après déduction des sommes déjà perçues (maxi 50% des frais de formation et d'intendance conventionnés) |

LE RECRUTEMENT DES STAGIAIRES EN FORMATION

Depuis le 1^{er} janvier 2013 la fonction Orientation-Information-Positionnement-Préscription et Suivi est désormais assurée par la Section d'Orientation et d'Accompagnement des Parcours (SOAP) de la DFPC.

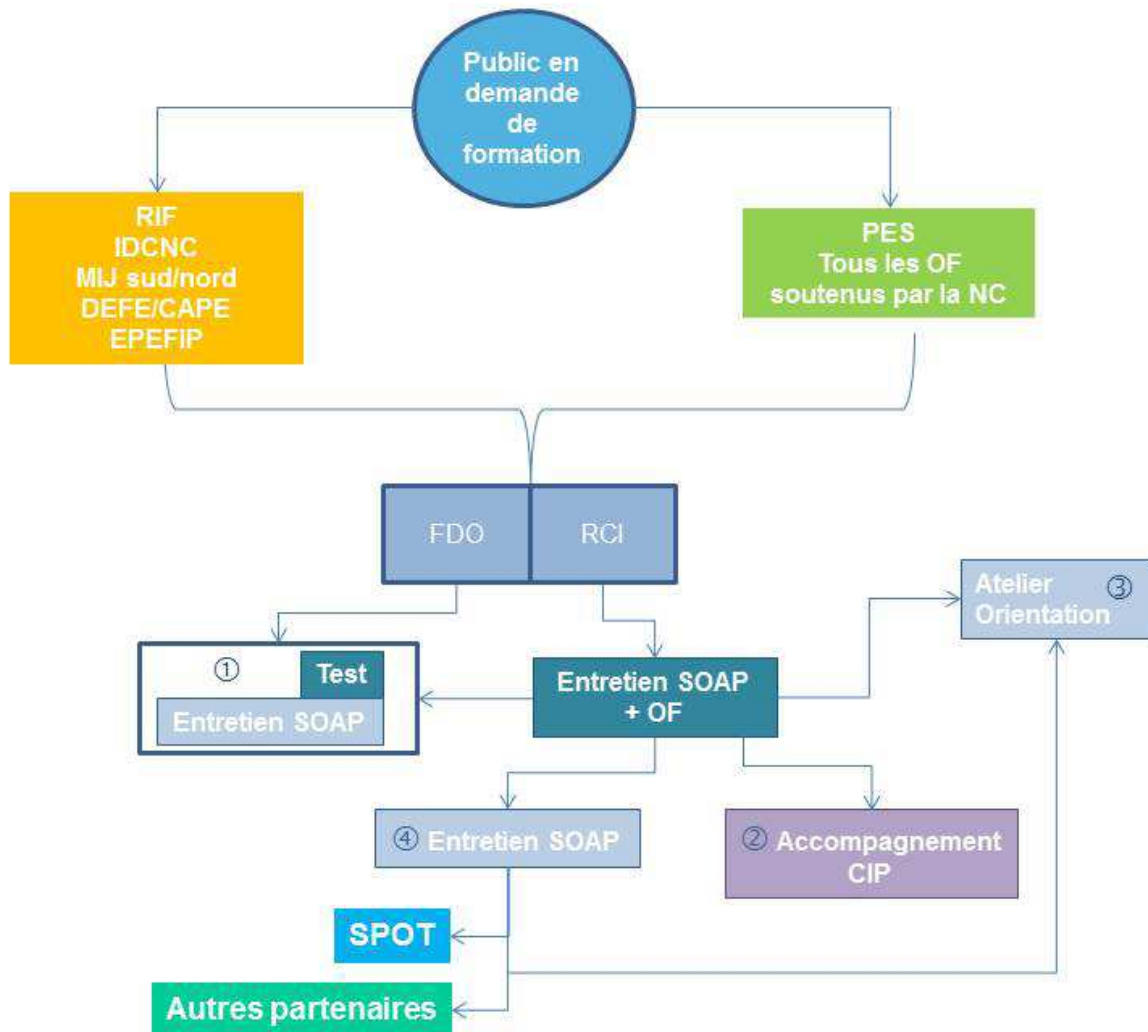
Accueil

Si le réseau CIP reste la porte d'entrée prioritaire dans le dispositif de FPC de la Nouvelle Calédonie, la fonction CIP de l'IDCNC reste fonctionnelle.

Pour impliquer les organismes de formation dans la fonction d'accueil et éviter de renvoyer les stagiaires dans leur démarche volontaire d'inscription en formation, il a été décidé que les candidatures volontaires pourraient elles aussi être enregistrées par les organismes via des fiches numériques simplifiées à transmettre à la référente sectorielle de SOAP.

Orientation/Positionnement

Pour faire face aux difficultés d'alimentation des formations et d'accompagnement des candidats, de nouvelles modalités d'organisation sont proposées :



La réunion collective d'information (RCI) devient, dans la mesure du possible, le point d'entrée pour le traitement de la demande de formation. Lors de cette action, tous les participants sont reçus en entretien avec le formateur et le psychologue SOAP pour faire un point de situation sur le projet de la personne. Suite à cet entretien, quatre voies sont possibles :

- ① Le projet est suffisamment avancé, il est proposé au bénéficiaire de passer les tests et un second entretien plus approfondi sur sa situation personnelle.
- ② Le projet n'est pas abouti, il est demandé à la personne de retourner voir son conseiller en insertion pour l'approfondir par exemple en effectuant une immersion en entreprise.
- ③ Le projet n'est pas abouti et la personne n'est pas suivie par une structure d'insertion, il lui est alors proposé de bénéficier d'un atelier d'orientation au sein du SOAP.
- ④ La personne semble rencontrer des difficultés psycho-sociales, elle est invitée à un second entretien avec un psychologue SOAP pour faire un point plus approfondi sur sa situation. Une réorientation vers d'autres dispositifs pourra être alors préconisée.

Annexe 4 : Programme conjoncturel 2018 – Dossier d'appui financier



DFPC

Direction de la Formation
Professionnelle Continue

DEMANDE D'APPUI D'UNE ACTION DE FORMATION AUPRES DE LA NOUVELLE- CALEDONIE

DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE PROGRAMME CONJONCTUREL 2018

| | |
|----------------------------------|--|
| Intitulé du projet | |
| Date de dépôt de la demande | |
| Date de mise en œuvre souhaitée | |
| Demandeur | |
| Contacts (Noms, tel, mail) | |
| Cachet et Signature du demandeur | |

Ce dossier est destiné aux porteurs de projet souhaitant solliciter l'appui de la Nouvelle-Calédonie pour la mise en place d'une action de formation conjoncturelle

Programme de formation conjoncturel de la Nouvelle-Calédonie

Les actions dites **conjoncturelles** ont vocation à répondre à un **besoin économique ponctuel identifié**. Elles émanent d'une sollicitation émise directement par une branche professionnelle, un groupement d'entreprises, une entreprise ou encore d'une collectivité (ex : provinces, communes, etc.). Seules ces structures peuvent être « porteur de projet » et solliciter l'appui financier de la Nouvelle-Calédonie.

Depuis 2016, ces actions devront **nécessairement être cofinancées** par les partenaires du projet. Ce cofinancement pourra prendre des formes diverses : contrats de qualification, prise en charge des coûts pédagogiques, don de matière d'œuvre, apport en numéraire, etc.

Les porteurs de projet pourront solliciter différents types d'appui auprès de la Nouvelle-Calédonie:

- appui financier sur des postes liés à la formation : animation pédagogique, charges de fonctionnement, indemnisation des stagiaires, intendance, etc.,
- appui financier ou technique sur l'ingénierie pédagogique,
- appui technique à l'ingénierie de certification,
- accompagnement au montage du projet et/ou à la coordination de sa mise en œuvre.

Le public prioritaire bénéficiaire de ces actions est constitué de demandeurs d'emploi. Le projet devra donc faire clairement apparaître les perspectives d'embauche.

Informations pratiques

Les porteurs de projet pourront soumettre leurs projets de formations conjoncturelles à la DFPC (Service programmes et parcours de formations, 11^o étage) en dehors de toute période de soumission spécifique.

Pour être valide, ce dossier devra être :

- dûment complété,
- transmis par courrier ou directement déposé à la Direction de la formation professionnelle continue.

La DFPC instruira les offres au fil de l'eau et la liste des projets à retenir sera **validée par le membre du gouvernement en charge de la formation professionnelle** selon:

- **le caractère prioritaire ou non du secteur d'activité concerné,**
- **la pertinence du besoin de recrutement auquel le projet est lié,**
- **le montage financier proposé (cofinancement).**

Il n'est pas obligatoire à ce stade de la demande d'avoir identifié un organisme de formation.

1. PORTEUR(S) DE PROJET

Entreprise(s)/Branche(s) professionnelle(s)/Collectivité(s).

Nom :

Contacts :

2. CONTEXTE, ENJEU(X) ET OPPORTUNITE

Présenter ce qui a fait émerger le projet de formation : besoin de recrutement d'une entreprise suite à l'obtention d'un marché, reconversion de salariés, etc.

Fournir les éléments d'analyse qui ont permis de formaliser ce besoin (audit, diagnostic). Il est attendu notamment que soit démontrée la carence en main d'œuvre qualifiée sur le métier visé.

Préciser les perspectives d'insertion et/ou d'évolution des personnes formées, et notamment les employeurs potentiels.

3. PRESENTATION DU PROJET

Décrire le projet de formation.

Métier ou activités visés :

Compétences attendues :

Échéances éventuelles :

4. MONTAGE DU PROJET

Quels sont les partenaires, financiers ou opérationnels concernés par le projet ? Préciser leurs rôles respectifs dont les éléments de cofinancement (contrat de qualification, matière d'œuvre, etc.).

Présenter une estimation des principaux axes de dépenses du projet ainsi que la part de chaque co-financeur.

5. PUBLICS(S) bénéficiaires(S)

Décrire le public visé par la formation.

Statut (demandeurs d'emploi sans activité, salariés, etc.) :

Effectif maximum :

Prérequis :

Le cas échéant :

Bassin géographique :

Public déjà identifié ?

Modalités de recrutement ?

6. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Préciser, si identifiées, les modalités pédagogiques souhaitées.

Organisme(s) de formation, si identifié :

Intitulé de la formation, si identifiée :

Organisation de la formation : continue en alternance modulaire

Durée estimée :

Lieu(x) :

Besoin(s) spécifique(s) : plateau technique, équipement, matériel, etc.